



Choisissez votre solution de paiement

4 solutions de paiement
modifiables quand vous
le souhaitez

Solutions de paiement : choisissez celle qui vous convient le mieux.



Veolia vous propose, quand cela est possible, un choix de solutions. Ainsi, pour le paiement de votre facture d'eau, choisissez parmi 4 solutions de paiement que vous pouvez modifier à tout moment.



Par mensualisation / prélèvement bancaire

C'est le moyen le plus simple et le plus sûr pour payer vos factures. Votre facture vous est envoyée 15 jours avant la date de prélèvement. Vous avez ainsi le temps de contrôler votre facture et de nous contacter en cas de problème.

Le Service Consommateurs vous propose également la mensualisation. Une solution simple pour gérer votre budget.



Par carte bancaire en ligne

Le site Consommateurs de Veolia est sécurisé, il vous permet de payer vos factures. Pour vous apporter encore plus de facilité, Veolia a créé une application mobile qui vous permet, elle aussi, de payer par carte bancaire.



Par TIP-SEPA – Titre Interbancaire de Paiement

Détachez le TIP-SEPA en bas de votre facture, datez-le, signez-le et adressez-le nous en utilisant l'enveloppe jointe à votre facture. N'oubliez pas lors du premier paiement d'accompagner votre TIP-SEPA de vos coordonnées bancaires au format de votre choix (IBAN/BIC ou RIB).



Par chèque

Adressez-nous votre chèque accompagné du TIP-SEPA imprimé en bas de votre facture d'eau.

Le paiement en espèces est possible à La Poste.



Téléchargez votre application Consommateurs (Service Client Veolia) directement sur www.eau.veolia.fr, sur Apple Store ou Android Play Store.

Pour en savoir plus :
www.eau.veolia.fr
le site Consommateurs de Veolia.

Ressourcer le monde

Retrouvez sur le site Consommateurs
de Veolia tous les conseils
et toutes les informations concernant :

- votre abonnement,
- la gestion de votre compte,
- le règlement de vos factures,
- la qualité de votre eau.

www.eau.veolia.fr